



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

## **Budget 2021**

**COATICOOK, le 14 décembre 2020** – Au cours des dernières semaines, les responsables de la préparation budgétaire de la Ville de Coaticook se sont penchés sur l'état des finances municipales et les projections de revenus et des dépenses en vue d'établir le budget 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023. Le conseil municipal a pris connaissance de ce qui était proposé. Après analyse, les élus sont très heureux de présenter ce budget qui se veut un prolongement de ce qui s'est fait au cours des dernières années.

Pour 2021, le conseil municipal a entre autres décidé d'investir dans un certain nombre de projets tels que le développement domiciliaire des Érables, le remplacement du camion nacelle d'Hydro-Coaticook, le branchement du puits d'eau potable no.5, le parc Yvon-Lemieux et le soutien au projet de nouveaux logements sociaux à l'OMH pour ne nommer que ceux-là.

Le budget total de la Ville pour l'année 2021 s'élève à 25 519 405 \$ soit 4,8 % d'augmentation en comparaison au budget 2020.

### **Taux de taxation**

En 2021, le taux de taxation restera le même qu'en 2020 soit 81.0 cents par 100 \$ d'évaluation. Pour le secteur agricole, l'écart de 5 cents passera à 4 cents cette année. Les revenus de taxe foncière budgétés de 2021, toutes catégories confondues, augmentent globalement de 2,54 % comparativement aux résultats attendus de 2020.

### **Tarification des coûts de services**

Comme chaque année, les frais de service sont réévalués dans le but de fixer un coût qui se rapproche des coûts estimés pour la prochaine année. Pour les résidences desservies par le réseau d'aqueduc de Barnston, on parle de 30 \$ d'augmentation et pour le réseau d'égout et de traitement des eaux usées du secteur de Baldwin, il augmente de 130 \$.

Pour l'aqueduc et les égouts du secteur desservi par l'usine de traitement d'eau potable Marcel-Benoit, le tarif demeura à 288\$.

En ce qui a trait aux matières résiduelles, le tarif qui était de 213 \$ en 2020 augmentera à 256 \$ en 2021.

### **Maintien du niveau des dépenses**

Pour 2021, le niveau de service restera le même. Il y aura une augmentation des dépenses de fonctionnement de 4,82 % attribuable à l'augmentation générale des coûts de fonctionnement pour une ville.

### **Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023**

Le programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 adopté par le conseil fixe l'investissement à même les revenus à 1 900 000 \$ pour 2021. Il est important de mentionner que l'utilisation des sources de financement pour payer d'autres investissements respecte la politique de gestion de la dette.

### **Secteurs commercial et industriel**

En ce qui a trait aux secteurs commercial et industriel, le taux de taxation des immeubles non résidentiels général sera également gelé à 1,558 \$ et celui des immeubles non résidentiels industriels sera également gelé à 1,620 \$.

### **Charge fiscale des contribuables**

Malgré le gel du taux de taxation foncière, la charge fiscale des contribuables subira quand même une augmentation. Ceci s'explique par différentes tarifications de services qui sont à la hausse comme par exemple la collectes des matières résiduelles ou la distribution de l'eau potable.

« Ce fut un budget difficile à boucler puisque nous ne voulions pas trop augmenter la charge fiscale des citoyens, mais nous ne voulions pas couper dans les services à la population. Pour le conseil, il était essentiel de ne pas en mettre davantage sur le dos des citoyens pour qui les temps ne sont pas faciles, mais on ne souhaitait pas non plus tout pelleter par en avant. La saine gestion de la Ville de Coaticook nous a permis de limiter l'augmentation et de ne pas trop accroître le fardeau fiscal de nos contribuables. », Simon Madore, maire de la Ville de Coaticook.